31e ANNEE N° 2506 PARAIT LE SAMEDI 19 JUIN 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,40

Commerciales (la ligne).....0.30

Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LETTRE DE PARIS

L'Amérique et nous

En suivant M. Millerand dans sa nouvelle politique, précise et ferme, la Chambre lui a donné un blanc-seing dont il ne lui sera pas facile de tirer parti, car s'il semble probable que les Alliés s'accordent sur le forfait à exiger de l'Allemagne, on entrevoit encore bien mal comment notre créance pourra être " mobilisée " par un emprunt international.

Les détenteurs de la richesse mouvante sont, en effet, en Amérique où les bénéfices accumulés pendant et depuis la guerre permettraient de souscrire aux émissions de papier européen. Mais personne n'a songé – c'est pourtant la vérité — que l'Amérique est un gouffre sans fond qui absorbe toutes les disponibilités. Avec l'argent drainé dans le monde, les Etats-Unis se seront constitués à la faveur des derniers évènements, l'outillage le plus colossal par un rendement qui, dans quelques années dépassera toute prévision. Mais alors où en serons-nous ? L'impérialisme sera déplacé si tant est que la surproduction soit son premier caractère. Quand l'Amérique arrivera à la pleine activité de ses moyens, elle fabriquera plus qu'elle ne peut consommer et force lui sera de s'ouvrir les marchés de l'univers. Voilà le danger de l'avenir que les hommes d'état prévoyants n'envisagent pas sans appréhension à laisser l'Amérique s'emballer, c'est une erreur dont elle supportera les frais parce qu'elle ne pourra jamais, avec son esprit démocratique, tenter les aventures militaires qui ont pour objectif de contraindre les voisins à devenir vos clients.

L'exemple de la sagesse est encore donné par notre vieille France qui sait se suffire à elle-même quand on ne la détraque pas. Encore quelques années difficiles et, pour peu que nous ne compromettions pas les qualités intellectuelles de notre race en nous laissant monter la tête par les Maristes de tous pays, nous redresserons la balance à notre profit. Cet esprit d'économie qu'on incriminait autrefois comme une preuve de petitesse et de mesquinerie nous porte, en effet, à proportionner notre capacité de travail national les engagements de nos capitaux. La mise en valeur d'un territoire si riche soit-il exige partiellement qu'on la mesure à la puissance de consommation de ses habitants. Faute de quoi on créé du bonheur pour l'étranger qui, lui, n'a pas le moyen ou le désir de le prendre. Ce n'est point là du Malthusianisme économique mais de la prudence. En toutes choses, il y a un temps d'absorption et d'écoulement dont il faut tenir compte. L'Amérique ne s'en doute pas parce qu'elle a d'immenses terres vierges devant elle mais elle en souffrira d'aller trop vite et de surproduire,

La politique française qui consiste à prendre des intérêts chez les autres pour leur faciliter le travail est, au contraire, pleines d'avantages. Ce sont nos placements à l'étranger qui ont sauvé notre crédit pendant la guerre. Sans les valeurs que nous possédions en portefeuille, nous eussions été incapables d'acheter l'indispensable pour combler les besoins de nos armées quand notre production était arrêtée par la crise.

Qu'un pareil effort — la mise en jeu de toutes les forces de la nation - soit exigé de l'Amérique et elle n'y pourrait faire face. Elle cèderait comme la Russie sous le poids du fardeau justement parce que sa population ne serait pas en rapport avec sa richesse mobilisable au moment critique.

Le nombre des capitalistes est, en effet, infime aux Etats-Unis, nous révèle M. Otto Kahn, le grand banquier de New-York, car les banques n'ont pas pris la précaution d'enseigner à chacun ces habitudes d'épargne qui se traduisent par l'énorme dispersion de la richesse nationale. Si bien que, le Gouvernement de Washington le voulut-il, il lui serait impossible de tirer de ses ressortissants l'argent nécessaire à des emprunts étrangers. Ainsi l'assistance que nous attendons d'Amérique est un leurre. Faisons-nous à cette idée et tâchons de nous tirer d'affaires nous-mêmes. Quant à l'Amérique, elle se prépare de cruels lendemains si l'excès de son ambition industrielle et commerciale la dirige sans soucis des nations qui ont momentanément besoin de son crédit.

Edouard JULIA.

Le Problème de l'Hygiène à l'Ecole

LA TACHE DE M. HONNORAT

Un de nos confrères est allé demander à à M. Honnorat comment il espérait réaliser les améliorations qu'il avait préconisées pour assurer à l'école toutes les conditions sanitaires désirables

— Le problème de la repopulation, à répondu le ministre de l'Instruction Publique, domine tous les autres.

Au moment, ou refaire la France plus jeune, plus saine, est le plus impérieux de nos devoirs, la tuberculose implacable porte ses ravages dans les aglomérations des cités s'attaquant souvent aux villages. Vous savez que, grâce aux efforts inlassables de M. Léon Bourgeois, la loi de 15 avril 1916 a autorisé la création des dispensaires d'hygiène social et de préservation antituberculeuse ?...

— N'êtes vous pas, vous-même, le rapporteur et l'auteur de la loi de septembre 1919, qui institue la fondation du sanatoria ?

— Si, Mais ce sont là les deux seules lois qui existent actuellement. Il ne suffit pas d'ailleurs de combattre seulement le mal, il convient également de le prévenir. C'est par l'école qu'il importe de poursuivre cette grande œuvre d'éducation. Avant tout il est nécessaire d'assurer aux enfants toutes les conditions d'hygiène et de développement physique.

Or, il faut bien l'avouer, la France s'est peut-être un peu attardée dans cette œuvre décisive et les moyens financiers dont nous disposons rendent la tâche extrêmement difficile. Il convient de créer des écoles de plein air, et avant tout d'éviter à nos enfants les conséquences souvent néfastes de la vie cloitrée de nos internats.

Pour les enfants des cités, il faut développer les œuvres existantes. Les Colonies de vacances, à mon avis sont insuffisantes, nous devons les multiplier S'il n'est pas toujours possible de placer nos écoles dans des sites recommandables, au point de vue du bon air et du soleil il est possible au moins de mettre à la disposition de notre jeunesse scolaire tous les établissements ou terrains militaires situés en nos montagnes ou près de la mer.

— Mais ne craignez vous pas que les nécessités qu'impose le développement intellectuel de l'enfant ne compliquent la réalisation de ce projet ?

— De ce qui ne touche à la vie intellectuelle de l'élève n'échappe à mon attention, mais la santé physique est nécessaire à son épanouissement moral. Il convient donc de concilier les graves problèmes qui doivent assurer sa vigeur physique en même temps que la maturité de son esprit. Il est aussi essentiel de faire de l'enfant un élément actif que de l'instruire.

Faisant à nouveau allusion aux ressources trop modestes dont dispose son département pour mener à bien la noble tâche qu'il poursuit M. Honnorat fait alors un appel ému au concours de tous.

— C'est par une juxtaposition du secours individuel et du secours collectif qu'il faut provoquer l'organisation d'œuvres nouvelles en faveur de l'enfance. Ce sera le devoir de personnes devouées et plus particulièrement des femmes françaises. Elles n'hesiteront pas à assurer tout leur dévouement à notre jeunesse scolaire, gardienne fidèle de l'âme française.

FILM LOCAL

Mariage d'antan et d'aujourd'hui

Ceci tuera cela, a dit quelqu'un. Le progrès en effet s'infiltre partout, dans les inventions et dans nos mœurs ; les innovations se sont surtout fait sentir dans les mœurs locales, et tous, chaque jour, nous subissons les effets du progrès sans nous en apercevoir.

Néanmoins un jour des semaines dernières tranquillement assis a la terrasse d'un café du Portail vers les onze heures du matin je vis passer à grand son de trompe et de klacson une noce dont les nombreux invités occupaient plusieurs automobiles. Etant homme de progrès je rengainé ma surprise et mon étonnement à la vue de ce spectacle mais je ne pus m'empêcher de reporter mes souvenirs vingt-ans en arrière, époque où les cortèges se rendaient pédestrement à la mairie, et dont les invités revêtus de leurs plus beaux atours donnaient à cette cérémonie une teinte de pittoresque et de bon goût

De bonne mémoire, je crois me rappeler que lorsque un conjoint — le futur — était d'humeur folichonne il agrémentait son cortège en faisant marcher devant lui un ménétrier vêtu d'une redingote et coiffé d'un chapeau haut de forme (rien du fil au conscrit) qui jouait des airs de danse avec son violon. Je crois même revoir le mariage d'un gai luron qui fêta pendant trois jours son union avec une Canteperdrisienne au son du violon. Ah ! quelle noce et quelle gaîté mes amis. Mais ce temps passa. Les traditions s'envolèrent en même temps que le progrès s'accentua ; à la cérémonie pédestre succéda la cérémonie en voiture. Déjà l'aspect charmant et le cachet local se perdent dans le roulement de la voiture et le son des grelots. Le cocher même ne daigne pas mettre le huit reflets et c'est avec monotonie que les voitures vont vers la mairie. Puis, cette manière de faire change. De nos jours l'automobile succède aux voitures comme elles succédèrent aux piétons.

Avec l'Auto tout se perd : il ne reste plus rien des mœurs anciennes de Canteperdrix et le bon public est privé du joyeux défilé.

C'est ici que le progrès s'affirme une fois de plus. Tout se fait en vitesse. On comprend que les "novis" sont pressés et qu'ils ont hâte d'accomplir cet acte, de disparaître de l'horizon Canteperdrisien pour se diriger vers l'antique et magique Phocée pour se mirer dans la grande bleue.

Mais ne nous plaignons pas, constatons seulement. Il faut être du siècle et suivre le progrès qui nous entraine malgré nous. Disons qu'un jour qui n'est pas loin nous verrons un superbe 'Goliath" se poser délicatement devant les maisons nuptiales, prendre les futurs époux, s'elever dans les airs et déposer à la porte de la mairie au grand ahurissement de l'officier de l'état civil plusieurs couples à marier prononcer le sacramentel oui et s'envoler encore vers des régions éloignées qui abriteront leur lune de miel.

SUIRAM.

© VILLE DE SISTERON

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Comme suite à l'intervention de M. Anglès, député des Basses-Alpes, M. le Ministre des pensions, vient d'adresser au président de *l'Amicale des Mutilés et Blessés, Veuves, Orphelins et Ascendants*, de notre arrondissement, la lettre suivante.

Paris, le 7 juin 1920.

Le Ministre des Pensions, Primes et Allocations de Guerre,

à Monsieur Colomb, Président de l'Association des Mutilés, Sisteron.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, les quatre premières circulaires mensuelles du Ministère des Pensions.

Je donne des ordres pour qu'à l'avenir, cette circulaire vous soit adressée régulièrement

Croyez, je vous prie, M. le Président, à toute ma considération.

Pour le Ministre des Pensions,
Le Directeur du Contentieux des travaux Législatifs, et des Services Médicaux.
Illisible.

Nous ne pouvons que remercier notre très sympathique député pour son entier dévouement à la défense des intérêts des membres de notre association.

Nous sommes également très flattés du précieux concours qui nous est offert par notre camarade Maginot ministre des pensions, la circulaire mensuelle qu'il promet de nous adresser permettra à notre association de suivre de très près les instructions ministérielles se rapportant aux victimes de la guerre.

Nous ne pouvons que remercier très chaleureusement Monsieur le Ministre des Pensions de son étroite collaboration avec nos associations.

Le président,
COLOMB.

Chronique Sportive

Le sport et l'éducation Physique en France

Celui qui pendant la guerre a connu l'armée américaine ou anglaise, a pu se rendre compte que nos alliés ne vibraient que pour les questions sportives ; pour eux un match de boxe, une partie de foot-ball, des courses à pied, des meetings athlétiques sont tout.

Celui qui connait l'Angleterre, sait que de partout : à l'école, à l'université à l'usine dans l'armée ; enfants, homme et femmes, pratiquent les sports de plein air

Aussi les résultats sont là ; la race anglo saxonne favorise déjà par l'hérédité, est une belle race au point de vue physique.

En France on compte 10 0|0 des jeunes gens s'adonnant aux exercices physiques, les autres ne font rien. Celui qui fait partie d'une société d'éducation physique et de sport, se figure que beaucoup pratiquent, c'est une erreur grossière, car on constate à l'arrivée des jeunes gens au régiment que 10 0|0 seulement en ont déja fait.

S'ils n'en avaient pas besoin, cela n'aurait aucune importance, mais il n'en est pas ainsi.

Jusqu'à ces années de guerre. des initiatives privées sous la direction des grandes fédérations sportives, gymnastiques, de préparation militaire, s'étaient occupées de la question et étaient arrivées à secouer un peu l'apathie de notre génération, mais les résultats obtenus, conséquences d'efforts souvent dispersés et mal dirigés n'étaient pas considérables tout en étant appréciables.

A l'heure actuelle, tout le monde s'émeut de la question. On veut une race française vigoureuse, car l'avenir d'un pays dépend beaucoup de cela.

Sans exagérer, comme nos amis d'Angleterre et d'Amérique, nous devons nous occuper beaucoup de la question.

L'armée a pris une part active dans cette besogne de diffusion et à fait l'impossible par le prêt de moniteur dans les localités les plus reculées pour aider à cette œuvre d'utilité individuelle et nationale.

Les pouvoirs publics sont décidés à toutenir toutes les initiatives privées et favoriser l'essort d'un mouvement qui donne déjà des résultats.

La France se couvre de stades (terrains plats sur lesquels on peut pratiquer tous les sports), terrains que chaque commune devrait posséder au même titre qu'une ecole communale. Celui d'Antibes est un des plus beaux. Nos jeunes athlètes remportent déja des succès, et il est certain que les Olympiades prochaines d'Anvers vont voir de nombreuses victoires francaises.

L'évolution, trop longtemps indécise, se dessine nettement. La France veut avoir des jeunes gens et des jeunes filles saines et vigoureuses, il faut au pays de beaux enfants Nous sommes déja à la tête du monde au point de vue artistique et intellectuel nous allons montrer ce que l'on peut obtenir par l'éducation physique et les sports envisagés au point de vue national et social.

A chacun d'être convaincu et d'apporter sa pierre, à l'œuvre communale

Chronique Locale

SISTERON

Dons. — La banque populaire des Alpes, nouvellement installée dans notre région, fait parvenir au Comité du Monument Commémoratif, un mandat de la somme de 100 fr. montant de la souscription de M. Perchot, sénateur, pour l'organisation de la Tombola.

Nos remerciements au sympathique parlementaire.

—o—

Vente de billets. = L'époque fixée pour le tirage se rapproche, et nous rappelons que les billets au prix de 1 franc, sont en vente dans les principaux établissements de notre ville.

La foire et la baisse. — La foire de lundi dernier, malgré le temps incertain de la veille, avait attiré à Sisteron une foule de vendeurs et d'acheteurs et une assez grande quantité de bestiaux. Les prix n'ont pas été maintenus ferme car on a constaté une légère baisse sur les moutons, les porcs, les agneaux et les chevreaux. Les chevaux ont gardé leur cours normal, puisqu'ils ont été offerts dans les prix de 3 000 et 4.500 francs, pour les jeunes chevaux bien entendu

Voici la mercuriale :

Agneaux, de 6 à 6,70 ; brebis, 5 f. ; moutons, de 5 à 5 fr 50 ; porcs gras, 6 fr ; porcelets de 9 à 11 fr. ; chevreaux, de 4,50 à 5 fr ; bœufs, de 4,50 à 4 fr. 75, le tout au kilo, poids vif ; œufs, 5 fr. la douzaine ; petits poulets, 18 fr. la paire ; gros poulets, de 14 à 15 fr. la pièce ; pigeons, de 4 à 5 fr la paire ; lapins, 3 fr. le kg, poids vif.

Nous ne dirons pas que les transactions ont été aussi nombreuses que dans les foires précédentes, car parmi cette foule de forains il y avait pas mal de gens qui sont venus chez nous uniquement pour sortir et pour passer une journée agréablement, sans rien acheter.

Néanmoins il ressort de la tenue de cette dernière foire qu'une baisse s'est produit ici comme dans les villes environnantes puisque nous enregistrons que dans le Vaucluse, à Apt, la laine qui se vendait couramment il y a un mois de 20 à 25 fr. est tombée il y à 8 jours à 5 francs et se maintient à ce prix. Le prix des cocons a également baissé, ils se sont payés 14 francs le kilo avec tendance à la baisse. Les agneaux de lait ont quelque peu baissé. Il se sont vendus de 6 à 7 francs le kilo, poids vif, suivant marchandise. Les dernières belles cerises se sont vendues de 1 fr. 10 à 1 fr. 20 le kilo au détail. Les pommes de terre nouvelles de 2 fr. le kilo sont tombées à 1 fr. 35 ; 1 fr. 25 et 1 fr. 10, suivant qualité

Dans les Hautes-Alpes, à Gap, la viande de porc a diminué d'un seul coup de 4 francs le kilo. On s'attend également à voir baisser d'un jour à l'autre la viande de bœuf et de mouton.

Il y a donc une baisse qui se produit en ce moment et pour peu qu'elle s'accentue, nous pourrons bientôt mettre la poule au pot le dimanche.

—o—

Déclaration de céréales. — Le maire informe les cultivateurs qui auraient des reliquats de céréales (blé, seigle, méteil), de la récolte 1919, à en faire la déclaration à la mairie, avant le 23 juin, au plus tard, sous peine de poursuites judiciaires.

Transhumance. — Depuis quelques jours, des troupeaux de moutons venant de la Crau, traversent notre ville, se rendant dans les hauts pâturages des Alpes.

Le passage de ces troupeaux transhumans ne manque pas de charme et de pittoresque et ceux qui les conduisent font rêver aux bergers de la Grèce antique.

Dans la nuit — Il arrive quelquefois qu'il est un plaisir d'entendre chanter dans la nuit un chœur de jeunes gens, lorsque ce chœur met de l'harmonie et de la justesse dans son chant, mais il est autant déplaisant d'entendre des jeunes gens brailler à la lune pendant des heures entières sans souci de troubler le repos des enfants et des malades. Aux premiers nous dirons de mettre de la modération dans leur voix et aux seconds de se taire. Tout le monde y gagnera.

Avis. — M. Régis ARNAUD, mécanicien, prévient le public qu'il vient d'ouvrir, rue Droite, 59, un atelier de réparations et de vente pour cycles et motos.

—o—

Casino-Cinéma — Ce soir, à 9 heures, le grand fantaisiste Bryan, la révélation de la saison, dans *Vingt et un*, comédie curieuse en 5 parties ;

Hands Up, 3me épisode, en 2 parties " Le Trésor des Incas "

Chez la modiste, scène comique, jouée par Max Illy ;

Séville pittoresque, plein air

Location au Casino au profit de la Caisse de l'œuvre du Monument.

La salle sera bien aérée.

Banque Populaire. — Dans une réunion tenue à la mairie la semaine dernière à laquelle prenaient part MM. Perchot, sénateur et Thélène, maire, il a été envisagé la création à Sisteron d'une filiale de la Banque Populaire de Digne dont *Sisteron-Journal* dans un de ses précédents numéros, avait publié le fonctionnement. Nous pensons bientôt pouvoir annoncer sa création définitive dans notre ville.

Avis. — Par suite de cessation de commerce, Mme Vve RICHAUD, lingère sur la Place, informe sa nombreuse clientèle qu'elle cède sa marchandise à des prix très modérés.

Pêche. — C'est à dater de demain dimanche que la pêche à toute espèce de poissons sera ouverte dans le département.

Les articles de pêche sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier, rue Droite, 25.

—o—

A nos abonnés. — Nous prions nos abonnés dont l'abonnement à expiré fin mai ou expire courant juin de bien vouloir nous couvrir du montant de leur abonnement. Passé la huitaine nous ferons recouvrer par la poste avec 0 fr. 50 de frais en plus.

ÉTAT-CIVIL

(du 12 au 19 juin)

NAISSANCES

Gibert Marcelle Jeanne Augusta, rue Droite.
Durand Edmond Gaston, rue Chapuzie.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Besaudun Joseph-Louis Albert, dentiste et Mlle Andine Marie-Louise, s. p.

Aubert Jean-Baptiste, cultivateur et Mlle Deydier Appolonie Léonie, s. p.

Entre Espinasse Alexis Ernest, mécanicien et Mlle Durand Léonie Marie Rosa s. p.

DÉCÈS

Néant.

Chronique Régionale

SAINT-VINCENT-SUR-JABRON

Décrêt. — Notre commune, qui était plus particulièrement connue sous le nom de Saint-Vincent-de Noyers, administrativement surtout faisait partie du dit canton, devra désormais porter exclusivement le nom de *Saint-Vincent-Sur-Jabron*, par suite du décret de M. le Président de la République en date du 15 mai 1920, fixant cette dénomination

M. le maire a été prié, par M. le préfet des Basses Alpes, de vouloir bien prendre les mesures que comporte l'exécution de ce décret.

AVENUE DE LA GARE

ELDORADO-CINÉMA SISTERONNAIS

Demain dimanche à 9 heures du soir grand bal avec orchestre complet avec le concours de la *Fanfare dou Boumas*.

Quadrille des Poilus, Gazille et le Rusticani Cavaliéros. A 24 heures grand pastis dansant. Valse des Anbounigous, la Thérèse, polka la grande Coudène.

On dansera dans le jardin champêtre et dans la grande salle de l'Eldorado.

Prix des Consommations : Bocks ou panachés ; 0 fr.60.

Prix des entrées : Cavaliers 1 fr. 50 ; danseuses entrée libre.

En cas de mauvais temps le bal aura lieu dans la grande salle.

La Direction.

© VILLE DE SISTERON

Le meilleur traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous saurons gré de leur recommander la poudre Louis Legras ce remède si simple et si efficace. La poudre Louis Legras qui ne présente aucun inconvénient peut être employée même pour les enfants, elle soulage instantanément les plus violents accés d'asthme, catarrhe, essoufflement toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras 139 Fd Magenta à Paris.

Etude Me **Pierre BOREL**
Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort pour la France
notaire à **Sisteron**

VENTE

aux enchères publiques et volontaires

fixée au **Dimanche 4 Juillet** mil neuf cent vingt, à **Mison**, quartier des ARMANDS, dans la salle de la mairie, **à 2 heures** après-midi, par le ministère de Me Paul BOREL, suppléant.

Des immeubles suivants qui appartiennent à M. **Joseph Auguste Lieutier**, fils de ROCH, propriétaire à la Saulce, (Hautes-Alpes), situés dans la commune de Mison.

PREMIER LOT

Il comprendra :

A — **Une maison d'habitation** et bâtiments d'exploitation au quartier de « la Maure », avec 3 écuries 3 granges, loges à porcs, cour et dépendances, portée au plan cadastral sous les Nos 386 et 387, section B, confrontant : au levant un chemin, au midi M. Silve, au couchant M. Silve et M. Aillaud, au nord un chemin.

B. — **Une terre labourable** au même quartier avec une aire et un hangar, plantée de quelques amandiers et muriers, paraissant portée au plan sous les Nos 384 385 et 383 de la section B, lieu dit « Champon », pour une contenance de 91 ares 50 centiares, confrontant : au levant M. Silve et chemin, au midi Emilien Brignaudy, au nord M Silve ainsi qu'au couchant.

C. — **Une terre labourable** avec une petite parcelle de vague au quartier du « Serre », portée au plan sous les Nos 338, 339 de la section B pour une contenance de 1 hectare 28 ares, confrontant : au levant le gendre Doussoulin, au midi Ailhaud, au couchant Meysson et Cornand, au nord M. Silve.

D. — **Une terre** avec quelques arbres et vague appelée « le Sarias », portée au plan sous les Nos 374, 375 et 376, section B, pour une contenance de 1 hectare 20 ares 70 centiares, confrontant : au levant M. Emilien Brignaudy, au midi un chemin, au couchant M. Silve, au nord M. Silve.

Mise à prix : **huit mille** francs
ci . . . . . **8000** francs.

DEUXIÈME LOT

Une terre labourable, appelée Sarkaye, portée au plan sous le N° 786 p, section B, d'une contenance de 86 ares 3 centiares, confrontant : au levant Escuyer, au midi le chemin de fer, au couchant Dupuy et Esclangon et au nord un chemin.

Mise à prix : **quinze cents** francs
ci..... **1500** francs.

TROISIÈME LOT

Une terre labourable située au quartier de « Champ Bon », portée au plan sous les Nos 783, 784 section B pour une contenance de 1 hectare 11 ares 60 centiares, confrontant : au levant Richard, au midi un chemin, au couchant un chemin, au nord la route du hameau.

Mise à prix : **deux mille cinq cents francs.** ci... **2500** francs.

QUATRIÈME LOT

Une vaste terre labourable avec une terre vague attenante, quartier « des Escurniers », paraissant portée au plan sous les Nos 767 à 771 et 773, section B, pour une contenance de 5 hectares 64 ares 26 centiares, confrontant : au levant Richard et Firmin et Denise Siard, au midi Laugier et Esclangon, au couchant Escuyer et Richard, au nord un chemin.

Mise à prix : **quatre mille cinq cent** francs.
ci..... **4500** francs.

CINQUIÈME LOT

Une blache appelée « la Bouine » portée au plan sous les Nos 687, 688, 689, section B, lieux dits « Bouine », « Blachet et les Blaches », d'une contenance totale de 3 hectares 94 ares 30 centiares, confrontant : au levant Richard, au midi Jourdan, au couchant Escuyer, au nord Richard.

Mise à prix : **quinze cents** francs.
ci. ..... **1500** francs

SIXIÈME LOT

Un bois-taillis ou blache, avec labour, appelée l'Esteson, porté au plan sous les Nos 664 et 663, section B, pour une contenance de 2 hectares 28 hectares 80 centiares confrontant : au levant Firmin Siard, au midi et au couchant Mazan, au nord Doussoulin.

Mise à prix : **mille** francs.
ci..... **1000** fr.

SEPTIÈME LOT

Une terre labourable avec bois-taillis et vague, au quartier « des Tesons », portée au plan sous les Nos 634, 635, 636, 637, 638 et 639, section B, pour une contenance de 4 hectares 46 ares 50 centiares, confrontant : au levant Mazan, au midi Escuyer, au couchant Richaud, au nord Mazan.

Mise à prix : **deux mille** francs.
ci..... **2000** francs.

HUITIÈME LOT

Un Pré avec terre labourable bois et vague, appelé Saint-Jean, quartier de « Serendre et Saint-Jean », paraissant porté au plan sous les Nos 420, 421 p., 422, 423 p, section B, pour une contenance totale de 1 h. 70 ares, 51 centiares, confrontant : au levant Richard et Esclangon, au midi Mazan et Bardonnanche, au couchant un chemin, au nord Drac. Traversé dans la partie vague par un chemin.

Mise à prix : **six mille** francs.
ci..... **6000** fr.

NEUVIÈME LOT

Terre vague, au quartier de « Saint-Jean » : d'environ 24 ares 60 centiares, No 471, section B, confrontant : au levant Silve, au midi Cornand, au couchant Silve, au nord le même.

Mise à prix : **cent** francs.
ci. . . . **100** fr.

— **ABLOTISSEMENT** —

Après les enchères partielles, tous les lots seront réunis en un seul sur la mise à prix formée par les enchères partielles et les mises à prix des lots non enchéris et, s'il se produit une enchère sur le bloc, les adjudications partielles seront nulles et sans effet.

On traiterait avant les enchères.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Paul BOREL dépositaire du cahier des charges, et pour visiter à M. Escuyer, fermier.

Paul BOREL

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

UNE MAISON

comprenant : magasin servant actuellement de boucherie, trois étages, cave, située rue Mercerie.

S'adresser à M. Courbon, boucher.

EMPRUNT

Crédit National 5% 1920

INTERETS : 5% net de tout impôt français présent et futur.

PRIX D'EMISSION : 485 Francs, payables à la souscription,

REMBOURSEMENT : 75 ans par tirages au sort, soit au pair de 500 frs., soit par lots.

LOTS : 8 tirages par an ; 2.500.000 fr. à chaque tirage.

1 Lot de	1.000.000	
1 Lot de	500.000	
2 Lots de	200.000	
3 Lots de	100.000	
6 Lots de	50.000	

soit 20.000.000 par an.

On souscrit sans frais, dès à présent à la **Banque CHABRAND et Paul CAILLAT** à GAP et à SISTERON, place du Tivoli.

On désire louer au Gand ou aux Plantiers, un petit jardin avec bastidon. Faire offre au bureau du journal.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Appartements à louer, s'adresser à l'imprimerie-librairie Pascal Lieutier, rue Droite.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Cycles — Motos — Machines à Coudre

Pièces détachées et Accessoires

Pneumatiques H. LONG (COTE DE MONTAGNE)

Réparations en tous genres PRIX MODÉRÉS

REGIS ARNAUD

Agent des Cycles "LABOR"

59, Rue Droite -:- SISTERON

FABRIQUE DE CHAUSSURES

Autran Adolphe

11, Rue de Provence, SISTERON. Basses-Alpes

GRAND ASSORTIMENT

de CHAUSSURES de LUXE et de TRAVAIL
ENFANT - FILLETTE - DAME - HOMME

— à des prix très modérés —

GROS ET DETAIL

Bottes DAMES *à partir de 40 francs*

Brodequins forts HOMMES *à partir de 50 francs*

Meubles en tous genres et de tous styles

EBENISTERIE

—

POSE DE RIDEAUX ET TAPIS

—

SOMMIERS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

Successeur de Georges DIEBO

26, Rue Saunerie: 26
SISTERON

TAPISSERIE

—

FAUTEUILS et CANAPÉS

—

REPARATIONS

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances Incendie, Vie, Accidents, Vol et Grêle.

MM. TURCAN et BERTRAND, agents généraux pour les Hautes et Basses-Alpes. Bureaux : 1, avenue de la gare.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peignoirs combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme **MORÈRE**

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

50, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygièniques our régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie

Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON